

1. *Débitrice:* **AU NATUREL SA**, Rue Caroline 2,
1003 **Lausanne**

2. *Remarques:* AVIS RECTIFICATIF

Sursis concordataire 293 LP

A tous les intéressés. Le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 24 juin 2004, à 10:45 heures, à Lausanne, Palais de Justice de Montbenon, sur la requête de sursis concordataire déposée par AU NATUREL SA, Rue Caroline 2, 1003 Lausanne, en vue de l'homologation dudit concordat. Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la débitrice.

Le Président : Patricia Gomez-Lafitte, v.p.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(00069999)